



Ressources chrétiennes

Le juste vivra par la foi

5. EN PAIX AVEC DIEU

Romains 5.1-21 et 6.1-11

Nous abordons cette fois-ci la lecture du cinquième chapitre de la lettre de Paul aux chrétiens de Rome. Au chapitre 4, Paul a pris l'ancêtre des croyants, Abraham, comme exemple de la foi en Dieu qui ne s'est pas reposé pas sur ses propres œuvres, mais a mis toute sa confiance dans les promesses divines. C'est sur cette base, a écrit Paul à ses lecteurs, que l'homme est justifié devant Dieu, c'est-à-dire agréé par lui. Il a conclu cette section de sa lettre par les paroles suivantes : « *Or si cette parole : Dieu a porté sa foi à son crédit a été consignée dans l'Écriture, ce n'est pas seulement pour Abraham. Elle nous concerne aussi. Car la foi sera aussi portée à notre crédit, à nous qui plaçons notre confiance en celui qui a ressuscité des morts Jésus notre Seigneur; il a été livré pour nos fautes, et Dieu l'a ressuscité pour que nous soyons déclarés justes.* » (Rm 4.23-25). Au chapitre 5, Paul donne des précisions l'œuvre parfaite accomplie par Jésus-Christ, œuvre à laquelle il suffit de croire pour être justifié. Je cite donc tout d'abord la première partie du cinquième chapitre de cette lettre :

« Puisque nous avons été déclarés justes en raison de notre foi, nous sommes en paix avec Dieu grâce à notre Seigneur Jésus-Christ. Par lui, nous avons eu accès, au moyen de la foi, à ce don gratuit de Dieu dans lequel nous nous trouvons désormais établis : et notre fierté se fonde sur l'espérance d'avoir part à la gloire de Dieu. Mieux encore! Nous tirons fierté même de nos détresses, car nous savons que la détresse produit la persévérance, la persévérance conduit à la victoire dans l'épreuve, et la victoire dans l'épreuve nourrit l'espérance. Or, notre espérance ne risque pas d'être déçue, car Dieu a versé son amour dans nos cœurs par l'Esprit Saint qu'il nous a donné. En effet, au moment fixé par Dieu, alors que nous étions encore sans force, le Christ est mort pour des pécheurs. À peine accepterait-on de mourir pour un juste; peut-être quelqu'un aurait-il le courage de mourir pour le bien. Mais voici comment Dieu nous montre l'amour qu'il a pour nous : alors que nous étions encore des pécheurs, le Christ est mort pour nous. Donc, puisque nous sommes maintenant déclarés justes grâce à son sacrifice pour nous, nous serons, à plus forte raison encore, sauvés par lui de la colère à venir. Alors que nous étions ses ennemis, Dieu nous a réconciliés avec lui par la mort de son Fils; à plus forte raison, maintenant que nous sommes réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. Mieux encore : nous plaçons désormais notre fierté en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a obtenu la réconciliation. » (Rm 5.1-11).

Ce que montre maintenant Paul dans ce passage ce sont les répercussions, les conséquences de l'œuvre de Jésus-Christ dans la vie des croyants : réconciliés avec Dieu à cause du sacrifice de Jésus-Christ, ils peuvent persévérer au travers même de toutes sortes d'épreuves, sachant que Dieu leur a accordé un don très spécial au milieu même de leurs épreuves, à savoir le Saint-Esprit. Leur espérance est aussi liée au fait qu'ils savent qu'ils n'ont pas à craindre le jugement divin à venir, ce jugement qui a trait à la corruption universelle de la nature humaine que Paul a mise en évidence aux chapitres précédents de sa lettre.

À partir du verset 12 jusqu'à la fin du chapitre 5, Paul contraste le premier homme, Adam, avec Jésus-Christ. Chef de l'alliance avec Dieu au début de la création, Adam, par sa rébellion contre Dieu, par sa désobéissance, a entraîné avec lui le reste de la race humaine. Chef de la nouvelle Alliance, Jésus-Christ restaure l'humanité déchue. Voici ce passage :

« Par un seul homme, le péché est entré dans le monde et par le péché, la mort et ainsi la mort a atteint tous les hommes parce que tous ont péché... En effet, avant que Dieu ait donné la loi de Moïse, le péché existait bien dans le monde : or le péché n'est pas pris en compte quand la loi n'existe pas. Et pourtant, la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur les hommes qui n'avaient pas commis une faute semblable à celle d'Adam — qui est comparable à celui qui devait venir. Mais il y a une différence entre la faute d'Adam et le don gratuit de Dieu! En effet, si la faute d'un seul a eu pour conséquence la mort de beaucoup, à bien plus forte raison, la grâce de Dieu accordée gratuitement par un seul homme, Jésus-Christ, a surabondé pour beaucoup. Quelle différence aussi entre les conséquences du péché d'un seul et le don de Dieu! En effet, le jugement intervenant à cause d'un seul homme a entraîné la condamnation, mais le don de la grâce, intervenant à la suite de nombreuses fautes, a conduit à l'acquiescement. Car si, par la faute commise par un seul homme, la mort a régné à cause de ce seul homme, à bien plus forte raison ceux qui reçoivent les trésors surabondants de la grâce et le don de la justification régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ, lui seul. Ainsi donc, comme une seule faute a entraîné la condamnation de tous les hommes, un seul acte satisfaisant a obtenu pour tous les hommes l'acquiescement qui leur donne la vie. Comme, par la désobéissance d'un seul, beaucoup d'hommes sont devenus pécheurs devant Dieu, de même, par l'obéissance d'un seul, beaucoup sont déclarés justes devant Dieu. Quant à la Loi, elle est intervenue pour que le péché prolifère. Mais là où le péché a proliféré, la grâce a surabondé pour que, comme le péché a régné par la mort, de même la grâce règne par la justice, pour nous conduire à la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur. » (Rm 5:12-21).

Paul continue de présenter le thème de la justification par la foi en l'œuvre du Christ avec un vocabulaire juridique : comme aux précédents chapitres, il est question d'une condamnation et d'un acquiescement. La fin du chapitre revient sur le rôle de la Loi de Moïse, que Paul dit être intervenue pour que le péché prolifère. Que veut-il dire par là? Que la Loi nous incite à pécher? Qu'elle nous entraîne dans la tentation et nous induit à la désobéissance? Non, pas du tout. Il veut dire que la connaissance de nos péchés nous vient à l'écoute de la Loi sainte et parfaite de Dieu. Notre conscience s'en trouve accusée. En ce sens, la Loi fait proliférer le péché, car elle met sous nos yeux les transgressions que nous commettons journellement contre elle. Elle dévoile l'étendue de notre culpabilité devant Dieu, donc elle nous condamne. Mais le rôle de Jésus-Christ a justement été d'assurer que l'acquiescement l'emporte sur la condamnation.

Au début du chapitre 6, Paul va reprendre une objection que certains présentaient contre son enseignement. On prétendait que la conclusion logique de ce qu'il enseignait était qu'il fallait beaucoup pécher pour que la grâce de Dieu abonde davantage encore. Voici comment Paul répond à cette objection, qui fait une caricature de son enseignement :

« Que dire maintenant? Persisterons-nous dans le péché pour que la grâce abonde? Loin de là! Puisque nous sommes morts pour le péché, comment pourrions-nous vivre encore dans le péché? Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés pour Jésus-Christ, c'est en relation avec sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en relation avec sa mort afin que, comme le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi, nous menions une vie nouvelle. Car si nous avons été unis à une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable à la sienne. Comprendons donc que l'homme que nous étions autrefois a été crucifié avec le Christ afin que le péché dans ce qui fait sa force soit réduit à l'impuissance et que nous ne servions plus le péché

comme des esclaves. Car celui qui est mort a été déclaré juste : il n'a plus à répondre du péché. Or, puisque nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. Car nous savons que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort une fois pour toutes. Mais à présent, il est vivant et il vit pour Dieu. Ainsi, vous aussi, considérez-vous comme morts pour le péché, et comme vivants pour Dieu dans l'union avec Jésus-Christ. » (Rm 6.1-11).

L'argument de Paul contre ses détracteurs est de souligner que la mort du Christ pour nos péchés est intervenue pour que nous ne péchions plus, et non pas pour que nous péchions davantage. Il y a une identification entre le croyant et Jésus-Christ : comme Jésus-Christ est mort sur la croix pour faire l'expiation des péchés, la nature de péché du croyant est mise à mort, elle est en quelque sorte noyée dans l'acte symbolique du baptême en Jésus-Christ. Elle est ensevelie dans l'eau du baptême afin d'en ressortir purifiée, transformée, ressuscitée, tout comme le Christ est ressuscité des morts. Tout comme il vit maintenant à jamais et ne peut plus mourir, la vie du croyant unie à celle de Jésus-Christ est une vie nouvelle, libérée du péché. C'est la raison pour laquelle Paul peut exhorter ses lecteurs dans la section suivante à renoncer aux péchés qui caractérisaient leur vie ancienne, avant leur union avec Jésus-Christ. Nous verrons la suite de ce chapitre 6 de la lettre de Paul aux Romains dans un autre article.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, www.foi-vie.org.za et <http://foietviereformees.org>.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission.

Cet article est sous licence Creative Commons Paternité 4.0 International ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/))